

RECRUTEMENT SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

Année 2017 / 2018

Étape 1

Epreuves sportives

Date : Mercredi 7 juin 2017 de 9h00 à 12h00

Lieu : Stade Rosazza (Andernos)

Programme :

09h00 Appel des candidats

09h30 Echauffement

10h00 Observation jeu

- Matchs à effectifs réduits
- Jeu réel

Responsables :

- M. CROMBET enseignant référent
- M. NICOLO Directeur sportif

Equipement à prévoir :

- Tenue complète de Football

Étape 2

Examen du dossier scolaire

Date : à partir du 08 juin 2017

Résultats provisoires : 15 juin 2017

Résultats définitifs : lors des inscriptions
en classe de seconde

Documents à fournir :

- Photocopie des bulletins de 3ème (1er et 2ème trimestres) + 3ème si possible
- Photocopie de la licence FFF

Étape 3

Inscription

Date : Début juillet

Les dossiers d'inscription en seconde seront disponibles dans les collèges d'origine.

- Prévoir une demande de dérogation pour les élèves hors secteur

La Section Sportive Scolaire du Lycée Nord Bassin (Entrée niveau seconde)

Public concerné	Elèves de 3ème prioritairement inscrits en section sportive collège
Conditions d'entrée	Participer aux tests de sélection technique et scolaire (bulletins à fournir)
Nombre de places	12 maximum , pas d'internat
Déroulement	Horaires obligatoires + 2 séances de 2 heures de pratique supplémentaires incluses dans l'emploi du temps (16h – 18h, Mardi et Jeudi)
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> ● M. CROMBET Enseignant référent / Professeur Principal M. AICARDI ● 1 entraîneur diplômé BE1 Football
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Licence FFF obligatoire à chaque rentrée scolaire <input type="checkbox"/> Participation obligatoire aux championnats UNSS <input type="checkbox"/> Suivi médical obligatoire (1 visite dans l'année)

**Les affectations des élèves hors secteurs relèvent de l'autorité du Directeur Académique.
Aucune démarche ne sera engagée par le lycée Nord Bassin pour ces demandes de dérogation.**

DOCUMENT A CONSERVER